



# FICHE D'ACCUEIL UAVH

## Créneaux horaires et tarifs

### Saison 2024-2025

Catégorie	Années	Jours	Horaires	Prix de la licence
BABY ATHLE	2019 et après		Mercredi de 16h à 17h Ou (Choix) Samedi de 10h à 11h	200 €
EVEIL ATHLE	2016 à 2018		Mercredi de 14h à 16h Et Samedi de 10h à 12h	230 €
POUSSINS (ES)	2015 à 2014			
BENJAMINS (ES)	2012 – 2013		Mercredi de 16h à 18h et Samedi de 10h à 12h	240 €
MINIMES	2010 - 2011		Mercredi 16h – 18h et Samedi 10h – 12h	260€
De CADETS(es) jusqu'à MASTERS	2009 et avant	Lundi–Mardi Mercredi – Jeudi-Vendredi	18h – 20h	260€
ATHLE RUNNING	A partir de 15 ans	Lundi-Mardi-Jeudi	18h15 – 19h45	<u>Licence running</u> : 130€ <u>Licence compétition</u> : 160€
MARCHE NORDIQUE	A partir de 15 ans	Mardi-Jeudi Vendredi-Samedi	18h30 – 20h 09h30–11h30	<u>Licence loisirs</u> : 160€ <u>Licence compétition</u> : 175€ <u>Carnet 5 séances</u> : 40€

## Comment s'inscrire ?

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 se feront **en ligne directement sur notre site internet** [www.uavh.fr](http://www.uavh.fr)

1

Allez sur le site [www.uavh.fr](http://www.uavh.fr) et inscrivez vous dans la section de votre choix.

2

Documents à fournir et démarches à effectuer :

Ancien licencié UAVH (Saison précédente)	Nouveau licencié
<p><b>Préinscription sur le site <a href="https://www.uavh.fr">https://www.uavh.fr</a></b> - Vous rendre dans votre « espace du licencié » sur le site <a href="https://www.athle.fr">https://www.athle.fr</a> puis remplissez le « formulaire de licence » (validez les 5 étapes, dont le parcours santé).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Passer par la préinscription en ligne de l'UAVH (obligatoire)</li><li>- Régler votre cotisation auprès de votre entraîneur</li><li>- Nul besoin de certificat médical une fois votre formulaire de licence renseigné.</li></ul>	<p><b>Préinscription sur le site <a href="https://www.uavh.fr">https://www.uavh.fr</a></b> - une fois le règlement de la licence effectué auprès de l'entraîneur, vous recevrez vos identifiants FFA par mail. - Vous rendre dans votre « espace du licencié » sur le site <a href="https://www.athle.fr">https://www.athle.fr</a> puis remplissez le « formulaire de licence » (validé les 5 étapes, dont le parcours santé).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Passer par la préinscription en ligne de l'UAVH (obligatoire)</li><li>- Nul besoin de certificat médical une fois votre formulaire de licence renseigné</li><li>- Une photo.</li></ul>

## 2.4 – CONDITIONS RELATIVES A LA PREVENTION DE LA SANTE (FFA)

Conformément à l'article L.231-2 du code du sport, les personnes majeures qui demandent une licence ou son renouvellement, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent réaliser via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, le Parcours de prévention santé (ou « PPS ») tel que prévu par la FFA sur sa solution dédiée.

Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport. Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois.

Les certificats médicaux, établis par un médecin librement choisi, doit être délivré suivant la réglementation

Une photo type portrait téléchargés directement sur le site à l'inscription.  
Tout document illisible ou de mauvaise qualité sera refusé.

3

Règlement de la licence :

- Par chèque à l'ordre de « UAVH » + marqué au dos du chèque la personne licenciée et le mois d'encaissement (Possibilité de payer en 3 fois maximum).
- Espèces.
- Chèques vacances.
- Carte collégien de Provence et carte lycéen « E-pass jeunes ».

Le règlement des licences devra être remis aux entraîneurs de votre discipline.

Les athlètes seront acceptés jusqu'à 3 séances sans dossier complet.

**Au-delà de celles-ci, les athlètes ne seront plus acceptés lors des séances jusqu'à la régularisation de leur dossier d'inscription.**

## Calendrier d'événements du club

Vous trouverez ci-dessous tous les événements organisés par notre club UAVH pour la saison 2024-2025.

<b>Entraînements, Animations, Compétitions</b>		<b>Stages et assemblée générale</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Mercredi 4 Septembre</u> : Accueil et renseignements sur la piste de 13h30/16h30 (pas d'entraînement).</li><li>• <u>Samedi 7 Septembre</u> : Journée des associations, avec animations et cours d'essais sur la piste 10h/12h</li><li>• <u>Mercredi 11 septembre</u> reprise officielle des entraînements</li><li>• <u>Samedi 28 Septembre</u> : Journée nationale de la marche nordique. <u>Lieux</u> : Stade de la Botte</li><li>• <u>Samedi 28 Septembre</u> : Évènement running ouvert à tous « 2K RUN » <u>Lieux</u> : Stade de la Botte.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Dimanche 13 Octobre</u> : « L'Aubagnaise » compétition marche nordique.</li><li>• <u>Mercredi 16 Octobre</u> : Compétition interne club. (EA→Minimes)</li><li>• <u>Dimanche 24 Novembre</u> : CROSS d'Aubagne</li><li>• <u>Jeudi 29 Mai 2025</u>: Meeting de l'UAVH</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Du 21/10 au 25/10/2024</u> : Stage de la Toussaint</li><li>• <b><u>Mardi 12 novembre à 18h30</u></b> « Espace des Libertés » à Aubagne <b>Assemblée générale du club</b></li><li>• <u>Du 17/02 au 21/02/2025</u> : Stage de Février</li><li>• <u>Du 14/04 au 18/04/2025</u> : Stage de Pâques.</li><li>• <u>Du 07/07 au 11/07/2025</u> : Stage d'été.</li></ul>

Les bénévoles sont une partie importante d'un club sportif. Sans eux, petits et grands ne pourraient pas s'épanouir dans les activités et entraînements que nous organisons ainsi que les compétitions auxquelles nous participons.

Nous sommes toujours en recherche de juges, encadrants ou tout simplement d'aide de toute sorte.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer dans la vie du club, nous avons besoin de vous.**

## Contact, renseignements et actualités du club

Vous retrouverez régulièrement les actualités de la vie du club sur notre site internet et réseaux sociaux.

**Site internet du club** : <https://www.uavh.fr/>

**Mail du club** : [contact@uavh.fr](mailto:contact@uavh.fr)

**Facebook** :  UAVH Aubagne

**Adresse postale** : 13 bis avenue Fallen  
13400 - Aubagne